

En souvenir de la défunte, Alphonse XII en fit cadeau à sa grand'mère, la reine Christine, qui mourut peu de temps après. Ce fut l'infante, soeur du roi, qui en hérita; elle décédait quelque jours après. Une fois de plus, la bague revint au roi qui la donna à la soeur de sa femme, qui, trois mois après mourait. Désormais, peu superstitieux lui-même, il la porta au doigt, en souvenir de ses chers disparus.

Très peu de temps après, lui aussi trouva la mort presque subitement.

Alphonse XIII ignorait l'histoire de cette bague fameuse, mais la reine-mère la connaissait; c'est pourquoi elle supplia la jeune reine Victoria de refuser ce présent funeste jusqu'à présent aux membres de la famille royale d'Espagne.

LE CIGARE D'UN ROI

LE roi Georges V est, comme l'était son père Edouard VII, un propriétaire modèle. Lorsqu'il visite ses propriétés, il tient à se rendre compte personnellement de la situation de ses fermiers et recueille de leur bouche même les observations qu'ils peuvent avoir à lui présenter.

Il y a quelques jours, se trouvant à Dersingthm (Norfolk), il alla rendre visite à un de ses plus vieux fermiers, M. Folkes, et s'entretint assez longuement avec lui et sa femme. Au moment de partir, le souverain alluma un cigare et en offrit un à son hôte. Celui-ci remercia Sa Majesté avec effusion, ajoutant que ses moyens ne lui permettaient que rarement de s'offrir le luxe d'un cigare. Le roi sourit et prit congé de M. et Mme Folkes le plus amicalement du monde.

Quelques jours après cette visite, M. Folkes recevait une lettre autographe du roi déclarant qu'en raison du nombre d'années pendant lesquelles M. Folkes avait occupé sa ferme, le souverain désirait l'exempter désormais du paiement de tout loyer pour le reste de son existence. Et le roi terminait sa lettre en exprimant l'espoir que de cette façon M. Folkes pourrait se permettre le luxe d'un cigare sa vie durant.

LES TIMBRES-POSTE POLITIQUES

D'HAÏTI

SAIT-ON que les collectionneurs de timbres adorent les révolutions? Ils bénissent ces changements de régime qui apportent d'imprévues et fructueuses variations dans les vignettes postales.

A ce point de vue, les républiques américaines leur sont de véritables Eldorados. Toutefois, ils furent bien "attrapés" par une invention économique de la république d'Haïti. Lorsque M. Salomon, président de la République, abandonna le pouvoir et s'enfuit à Cuba, le gouvernement qui lui succéda décida qu'on n'émettrait point de nouveaux timbres. On emploierait toujours ceux à l'effigie de M. Salomon. Mais ils devraient être collés la tête en bas. Toute correspondance qui ne serait pas timbrée selon ce protocole expressif serait taxée comme non affranchie.

MM. les collectionneurs en furent réduits à garder l'enveloppe entière. D'où fureur! Et il y a de quoi.

L'AME CANADIENNE

M. Roger Duguet, collaborateur de l'"Univers", analyse la belle étude que M. Louis Arnould vient de publier dans le "Correspondant" sur l'"Ame canadienne."

Nos lecteurs aimeront sans doute à lire les principaux passages de ce travail dont parle toute la presse canadienne:

Ce que le Canada doit à la France, à l'Angleterre et à l'Amérique: voilà ce qu'il a patiemment recherché et établi, après deux ans d'observations personnelles.

A la France, les Canadiens doivent beaucoup. Ils ont développé même certaines de nos qualités, qu'ils devaient au sang et à la race.

"Nous sommes sociables, ils sont "cordiaux": ce mot, s'il n'existait pas, devrait être inventé pour eux. Là-bas, la personne à qui vous êtes présenté pour la première fois, ne profère pas notre habituelle formule si souvent démentie